

Thème : TICE et internet**Exposé du cas**

Lors d’un conseil de classe, un parent d’élève déplore que les enseignants n’utilisent que très peu les possibilités offertes par internet, alors que les élèves sont tout à fait capables de télécharger des vidéos et de logiciels qui peuvent les aider à progresser.

À l’issue de ce conseil, le proviseur demande à l’équipe pédagogique de proposer des actions concrètes pour développer un usage réfléchi d’internet et des nouvelles technologies.

Question

Quelles actions pouvez-vous proposer à court et moyen terme ?

Documentation fournie avec le sujet

Document 1 : article L312-9 du code de l’éducation

Tous les élèves sont initiés à la technologie et à l’usage de l’informatique.

Dans ce cadre, notamment à l’occasion de la préparation du brevet informatique et internet des collégiens, ils reçoivent de la part d’enseignants préalablement sensibilisés sur le sujet une information sur les risques liés aux usages des services de communication au public en ligne, sur les dangers du téléchargement et de la mise à disposition illicites d’œuvres ou d’objets protégés par un droit d’auteur ou un droit voisin pour la création artistique, ainsi que sur les sanctions encourues en cas de délit de contrefaçon. Cette information porte également sur l’existence d’une offre légale d’œuvres ou d’objets protégés par un droit d’auteur ou un droit voisin sur les services de communication au public en ligne.

Document 2 : Karsenti, T., Collin, S., Dupuis, A. Villeneuve, S., Dumouchel, G. et Robin, J.-P. (2012). Avantages et défis inhérents à l’usage des ordinateurs au primaire et au secondaire (extraits)

Les résultats montrent aussi l’impact non négligeable des TIC (technologies de l’information et de la communication) en matière de créativité (tout en tenant compte du plagiat, problème fréquemment rencontré pour environ 15 % des élèves et des enseignants), de communication, de travail collaboratif, de méthodes de travail efficaces et de jugement critique : enseignants et élèves affirment globalement que ces technologies les aident de manière certaine dans le développement de ces compétences. 40 % des élèves et des enseignants disent par exemple utiliser le courriel pour communiquer entre eux ; une majorité d’élèves (70 %) estiment en outre travailler plus efficacement lorsqu’ils utilisent un ordinateur pour effectuer leur travail. L’enquête note un écart important de perception au niveau de la compétence des élèves à exercer leur jugement critique, notamment en matière d’évaluation de l’information en ligne : 62,7 % des élèves disent être avancés ou experts dans la recherche d’informations sur Internet alors que seuls 10 % des enseignants soutiennent ce constat ; de même 46,7 % des apprenants estiment être avancés ou experts dans leur capacité à juger de la validité des informations collectées contre 3,3 % du côté des professeurs. Selon l’étude, les élèves surestiment leurs compétences informationnelles, ce que confirment plusieurs travaux de recherche.

Les enseignants relèvent 10 principaux bienfaits éducatifs relatifs à l’usage des TIC en cours. En premier est signalée la motivation des élèves (19,5 %), puis l’accès à l’information pour 18,4 % des professeurs. La variété des ressources est également présentée comme l’un des avantages majeurs des technologies (17,3 %). Viennent ensuite la possibilité de mettre en place un apprentissage individualisé (8,9 %), la préparation des élèves pour leur future insertion sociale et professionnelle (7,9 %), des méthodes de travail efficaces (7,6 %), l’augmentation du sentiment de compétence (7,3 %), la qualité des travaux (6,6 %), la communication accrue (3,6 %), la qualité de l’écriture (2,8 %). Les réponses des élèves diffèrent quelque peu : le premier avantage est selon eux l’accès à l’information (28,8 %). Ils sont ensuite 25,2 % à préciser que les TIC favorisent le développement de méthodes de travail efficaces, le fait de travailler plus et plus vite (23,8 %) et de faire moins de fautes à l’écrit (10,3 %). La motivation et le sentiment accru de compétence comptent respectivement pour 8,5 % et 3,4 % d’entre eux. Au final, 94,3 % des élèves aiment utiliser l’ordinateur en classe et 94,2 % apprécient chercher des informations sur Internet.